

grande mesure les recherches industrielles et à stimuler davantage l'utilisation de nos richesses naturelles.

Les modifications apportées à la loi concernant la Commission du district fédéral, en vue de commémorer le soixantenaire de la Confédération, contribueront beaucoup à améliorer la situation d'Ottawa comme capitale du Canada.

La nomination, par le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne, d'un haut commissaire chargé de représenter ses intérêts au Canada, a été accueillie avec grande satisfaction.

Les crédits votés, au cours de la présente session, pour l'établissement d'une légation canadienne en France et au Japon permettront de donner suite au projet incessamment. Je suis heureux d'apprendre que l'entente récemment conclue pour restreindre davantage l'immigration japonaise au Canada, jointe à l'échange de ministres entre le Japon et le Canada, promet d'offrir une solution satisfaisante de cette question depuis longtemps pendante.

Le gouvernement canadien a pris avec grand intérêt connaissance des propositions que le gouvernement des Etats-Unis, à la suite de longs pourparlers avec le gouvernement français, a fait valoir pour la renonciation à la

guerre, et, d'accord avec les autres gouvernements de Sa Majesté, il a accepté l'invitation des Etats-Unis de participer, à cette fin, à la signature d'un pacte multilatéral qui, on l'espère, sincèrement, raffermira beaucoup la cause de la paix dans le monde.

*Membres de la Chambre des Communes :*

Je vous remercie des crédits que vous avez approuvés pour le service public.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des Communes,*

Il y a partout des preuves évidentes de la prospérité croissante du pays. Pour cela et pour tous les autres bienfaits je m'associe à vous afin de remercier la divine Providence.

L'honorable président du Sénat alors dit:—

*Honorables membres du Sénat :*

*Membres de la Chambre des Communes :*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au samedi, le vingt et unième jour de juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au samedi, le vingt et unième jour de juillet prochain.